

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale |
| Herausgeber: | Schweizerische Heraldische Gesellschaft |
| Band: | 96 (1982) |
| Heft: | 3-4 |
| Artikel: | Troisième note sur le sceau du comté de Charolais au temps de Jean Sans Peur |
| Autor: | Vaivre, Jean-Bernard de |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-746189 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Troisième note sur le sceau du comté de Charolais au temps de Jean Sans Peur

par JEAN-BERNARD DE VAIURE

Le sceau commun du comté de Charolais, dont le souvenir a été conservé grâce à une gravure insérée dans la *Description du duché de Bourgogne* de Courtépée et à un fragment de cire appendu à un acte de 1426 avait fait, ici même, l'objet d'une première note¹ en 1966. Depuis lors, l'empreinte prise en 1934 et dont une trace a été gardée aux Archives nationales avait permis de montrer, dans une seconde note² publiée en 1979, que la matrice du sceau du comté de Charolais était passée dans les années trente dans les collections du manceau Jules Chappée (fig. 1).

La description plus complète de ce sceau qui avait alors été donnée comporte une inexactitude qui n'a, jusqu'à ce jour, pas été relevée. L'écu aux armes écartelées — qui

sont celles portées par Jean Sans Peur puis Philippe le Bon jusqu'en 1430 — est surmonté d'un objet qui a en effet été pris pour une matrice de sceau vue de profil. Il s'agit en fait de deux des «devises» de Jean Sans Peur. Il convient donc de le dire et d'en tirer les conséquences car cet élément permet de réduire considérablement la période durant laquelle la matrice a pu être gravée.

Jean Sans Peur utilisa plusieurs devises: une branche de houblon³, un lion⁴, un rabot et un niveau de maçon.

Certains de ces emblèmes s'expliquent par l'antagonisme des deux cousins et de leur parti: Ainsi Louis d'Orléans ayant adopté le bâton noueux avec la devise JE L'ENNUIE, Jean Sans Peur prit alors pour insigne le rabot, destiné à «planer» le gourdin, avec la devise flamande HIC HOUD (je tiens).

Le duc de Bourgogne fit confectionner des breloques et des bijoux avec cet emblème qu'il distribuait à ses partisans. Ainsi en trouve-t-on trace dans les comptes de Robert de Bailleux, receveur-général, pour l'année 1411:

A Jean Mainfroy orfèvre... pour avoir fait II^c XXVI rabots pour donner aux gentilshommes de l'hostel de MdS, pesans XXII marcs VI onces X esterlins d'argent a XII francs le marc valent..... II^c LXIII liv. XVS⁵.

Un passage du chroniqueur Monstrelet est particulièrement explicite à l'égard d'un autre emblème — le niveau de maçon — distribué le premier de l'an 1409: *Et lendemain qui fut le jour de ladite Circuncision, du*



Fig. 1. Sceau de la cour du comté de Charolais (cl. J.B.V.)

matin, le Duc de Bourgogne, qui tout seul avoit plus de princes, de chevaliers et de gentilz hommes que tous les autres, donna ce dit jour largement; et donna plus de joiaulx tout seul que tous les autres princes estans ce jour à Paris. Lesquelz joiaulx on a accoustimé à les donner ce dit jour. Et les donna à tous ses chevaliers et les nobles de son hostel... Et lesdiz dons estoient en certaine signification, car ilz estoient en semblance de ligne ou d'un sigle qu'on appelle nivelle maçon, tant d'or comme d'argent doré, et à chascun bout de chascun nyvel pendoit à une chaynète d'or ou dorée, la semblance d'un plommet d'or. Laquelle chose estoit en significacion, comme on povoit croire et penser, que ce qui estoit fait par aspre et indirecte voie, seroit aplanyé et mis à son reigle et le feroit mectre et mectroit à droicte ligne⁶.

Un certain nombre de témoignages iconographiques de la devise «au rabot» sont parvenus jusqu'à nous. C'est ainsi que la peinture du folio II9 du manuscrit français 23279 de la Bibliothèque Nationale de Paris *Demandes faites par le roi Charles VI touchant son état et le gouvernement de sa personne avec les réponses de Pierre Le Fruitier dit Salmon* — célèbre manuscrit exécuté vers 1409 — montre Salmon devant Jean Sans Peur: Ce dernier est assis dans une immense cathèdre tendue, comme le dais qui la surplombe, d'une tapisserie où sont semées branches de houblon et rabots⁷.

Les représentations du niveau de maçon sont beaucoup plus rares. Deux peuvent cependant être citées. Le livre d'heures de Jean Sans Peur conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris⁸ montre une miniature représentant Saint André (fig. 2): Sur un fond d'azur semé de rabots d'or et de niveaux de maçon également d'or, l'apôtre, vêtu d'une tunique vermillon est cloué à une croix en sautoir⁹. Il est accosté à dextre d'un rabot et à sénestre d'un niveau de maçon. Au bas un écu écartelé aux 1 et 4 semé de France à la bordure componée d'argent et de gueules, aux 2 et 3 bandé d'or et d'azur à la bordure de gueule, sur le tout d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules.



Fig. 2. Détail du folio 172 V° du Ms. N. acq. Lat. 3055 (cl. J.B.V.)

Enfin, il subsiste sur l'un des plus anciens monuments civils de Paris, la tour de Jean Sans Peur, située au 20 de la rue Etienne-Marcel, au tympan sculpté d'une porte du premier étage, une représentation du niveau de maçon doté d'un fil à plomb¹⁰. Aux extrémités de la base du niveau sont assujettis deux petits rabots (fig. 3).

Or il s'agit là exactement de la représentation des deux emblèmes de Jean Sans Peur tels qu'ils sont figurés au-dessus de l'écu du sceau héraldique de la Cour du comte de Charolais: Les deux objets minuscules plaqués de part et d'autre du

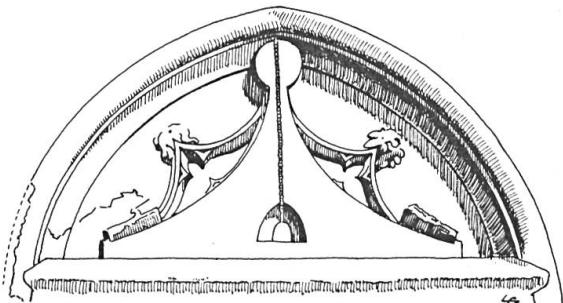


Fig. 3. Tympan sculpté de la porte de la Tour de Jean Sans Peur (dessin Claude Le Gallo)

niveau de maçon ne sont pas des demi-fleurs de lys mais bien des rabots.

Le sceau est donc plus ancien d'une quinzaine d'années que nous ne l'avions avancé, l'examen de ses seules données héraldiques ne permettant pas de préciser plus que la période 1404-1430.

On peut maintenant affirmer que la matrice du sceau de la cour du comte de Charolais a été gravée au temps de Jean Sans Peur — et non de Philippe le Bon — c'est-à-dire entre 1404 et 1419, et vraisemblablement entre le début de 1409 lorsque le Duc de Bourgogne commence à utiliser cette nouvelle «devise» et sa mort tragique survenue en 1419.

¹ VAIvre, Jean-Bernard de: *Note sur deux sceaux de juridiction charolais* in «Archivum Heraldicum», 1966, n° 2/3, p. 22-26.

² VAIvre, Jean-Bernard de: *A propos de sceaux de juridictions bourguignons du XV^e siècle* in «Archivum Heraldicum», 1979, n° 3/4, p. 39-42.

³ LABORDE, Comte de: *Les ducs de Bourgogne. Études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*. Seconde partie. Tome I, Paris, 1849, in 8^o, p. 59: «Item ledit Mainfroy a fait ledit jours pour Mds le duc et pour Monsr le comte de Charolois son fils, une grande quantité de paimpes de houbelons pour semer et asseoir sur les deux manches d'une houppelande et sur un chaperon faict de brodeure...»

⁴ Bibliothèque nationale de Vienne, Codex 2657, fo 1 v^o.

⁵ LABORDE, Comte de: *Les ducs de Bourgogne...*, p. 28.

⁶ *La chronique d'Enguerran de Monstrelet en deux livres avec pièces justificatives 1400-1444*. Édition L. Douet d'Arcq (Société de l'Histoire de France), Paris, 1858, t. II, p. 57-58.

⁷ COUDERC, Camille: *Album de portraits d'après les collections du département des manuscrits*, Paris, s.d., in 4^o, pl. LX.

⁸ Bibliothèque nationale, Nouvelles acquisitions latines 3055, fo 172 v^o.

⁹ LEROQUAIS, Chanoine V.: *Un livre d'heures de Jean Sans Peur Duc de Bourgogne (1404-1419)*, Paris, 1939, in 8^o, p. 4558 et pl. XI.

¹⁰ LESUR, Sabine: *La Tour de Jean Sans Peur* in «Documents Archeologia», n° 3, 1973, (Paris, foyer d'art au Moyen Age), p. 96-105.

Adresse de l'auteur: Jean-Bernard de Vaivre, 37 Quai d'Orsay, F-75007 Paris.

L'opinion des auteurs n'engage pas la responsabilité d'Archivum Heraldicum. Tous droits réservés.

Archivum Heraldicum ist für die hier vertretenen Ansichten der Autoren nicht verantwortlich.
Alle Rechte vorbehalten.

*L'opinione degli autori non impegna la responsabilità di Archivum Heraldicum.
Tutti i diritti riservati.*